

## Communiqué de presse

Saint Denis, le 6 septembre 2012

### Comment développer la transplantation rénale, prise en charge la plus efficiente de l'insuffisance rénale chronique terminale ?

**La HAS mène une évaluation medico-économique des stratégies de prise en charge de l'insuffisance rénale chronique terminale. Elle publie aujourd'hui, en collaboration avec l'Agence de la biomédecine, un premier volet de ce travail consacré spécifiquement à l'analyse des possibilités de développement de la transplantation rénale en France.**

L'insuffisance rénale chronique terminale (IRCT) constitue un problème de santé publique majeur, en France comme dans la plupart des pays industrialisés. Elle est l'une des complications de nombreuses maladies chroniques dont le diabète et l'hypertension artérielle, pour 45 % des nouveaux patients ayant démarré un traitement de suppléance en 2010. Sa prévalence brute est estimée à 1 060 personnes par million d'habitants et son coût humain est élevé, notamment en termes de morbi-mortalité et d'impact sur la qualité de vie des patients. De plus, sa prise en charge représente un enjeu financier important, avec un coût estimé par la CNAMTS à plus de 5 milliards d'euros en 2025.

Dans ce contexte, la HAS a mis en place un programme de travail pluri-annuel sur la maladie rénale chronique prenant en considération des dimensions médicales, économiques, éthiques et organisationnelles. Avec l'Agence de la biomédecine, elle conduit dans ce cadre une évaluation médico-économique (efficacité et faisabilité) des différentes stratégies de prise en charge des patients traités pour insuffisance rénale chronique terminale en France.

#### **La transplantation rénale, une priorité nationale**

La transplantation rénale occupe une place particulière parmi les différentes stratégies de prise en charge car elle est à la fois la plus efficace sur un plan médical et la moins coûteuse, donc la plus efficiente. Mais son développement est contraint par le manque de greffons et le nombre de patients inscrits sur la liste nationale d'attente augmente chaque année. Le développement de la transplantation, notamment de la greffe rénale, a d'ailleurs été identifié comme une priorité nationale, ce qui a conduit le Gouvernement à annoncer le plan greffe 2012-2016.

Face à ces constats, la HAS et l'Agence de la biomédecine ont analysé, dans un volet spécifique s'appuyant sur une revue de la littérature, les possibilités de développement de la transplantation rénale et présentent aujourd'hui les principaux axes identifiés.

La HAS et l'Agence de la biomédecine concluent que la poursuite des efforts pour développer la transplantation rénale à partir de donneurs décédés est essentielle. Dans cette perspective, les propositions visent à améliorer le recensement des donneurs, à diminuer le taux de refus et à élargir le pool de donneurs potentiels. Des pistes sont également avancées pour développer la greffe à partir de donneurs vivants, notamment en termes de neutralité financière garantie au donneur et d'information des professionnels de santé, des patients, des donneurs potentiels et, plus largement, du grand public. La HAS et l'Agence de la biomédecine soulignent l'importance de mettre en place un suivi renforcé au long cours des donneurs et des receveurs. Enfin, la nécessité d'attribuer les greffons disponibles en tenant compte à la fois des exigences d'efficacité et d'équité a été rappelée. Ces conclusions et perspectives de développement sont en cohérence avec le plan d'actions proposé par le plan greffe 2012-2016 qui mobilise d'ores et déjà les équipes sur le terrain.

Consultez le rapport en [cliquant ici](#)

**Agence de la Biomédecine**

**Responsable du service Presse**  
Bénédicte Vincent : 01 55 93 69 34

**Haute Autorité de Santé**

**Responsable du service Presse**  
Florence GAUDIN

**Contact presse**  
Gilles DJEYARAMANE : 01 55 93 73 17